■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire • Rhône Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Agglomération de Nevers • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

• Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Agglomération de Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur Loire Développement • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Serre de la Fare

Valorisation du patrimoine foncier de l'Etablissement public Loire

Réunion d'information – Le Puy en Velay, 28 novembre 2012

AUVERGNE

CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire

Invités à la réunion

Présidents des Commissions Prospective, Aménagement et Environnement, Tourisme et Culture de l'EP Loire

Région Auvergne

Département de la Haute-Loire

SICALA de la Haute-Loire

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Communauté de communes du Mézenc et de la Loire sauvage

Chadron

Le Brignon

Goudet

Solignac sur Loire

St Martin de Fugères

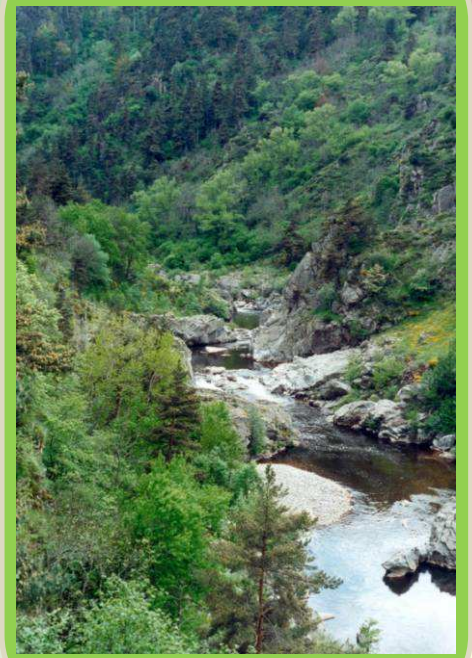

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Associations :
- WWF
- SOS Loire Vivante
- LPO
- CEN Auvergne
- FRANE

Animateur de la plate-forme « Patrimoine » du plan Loire

Fédérations de pêche et de chasse

Maison départementale du tourisme

Services de l'Etat (DDT de la Haute-Loire)

SAFER Auvergne

ONF

ONCFS

ONEMA

Caisse des dépôts

Chambres consulaires

Déroulé de la réunion

- Historique des décisions de l'Etablissement public Loire
- Rappel des actions sur le site
- Projet de réserve naturelle régionale (RNR) de la Haute Vallée de la Loire

  A – Intérêt

  B – Procédure de création

  C – Modalités de la mise en œuvre

Localisation du site

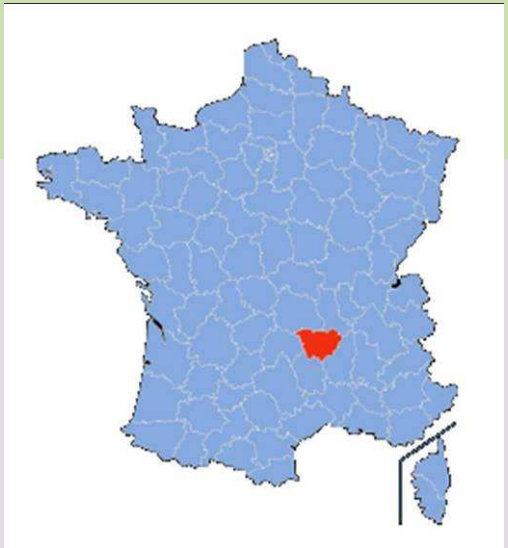

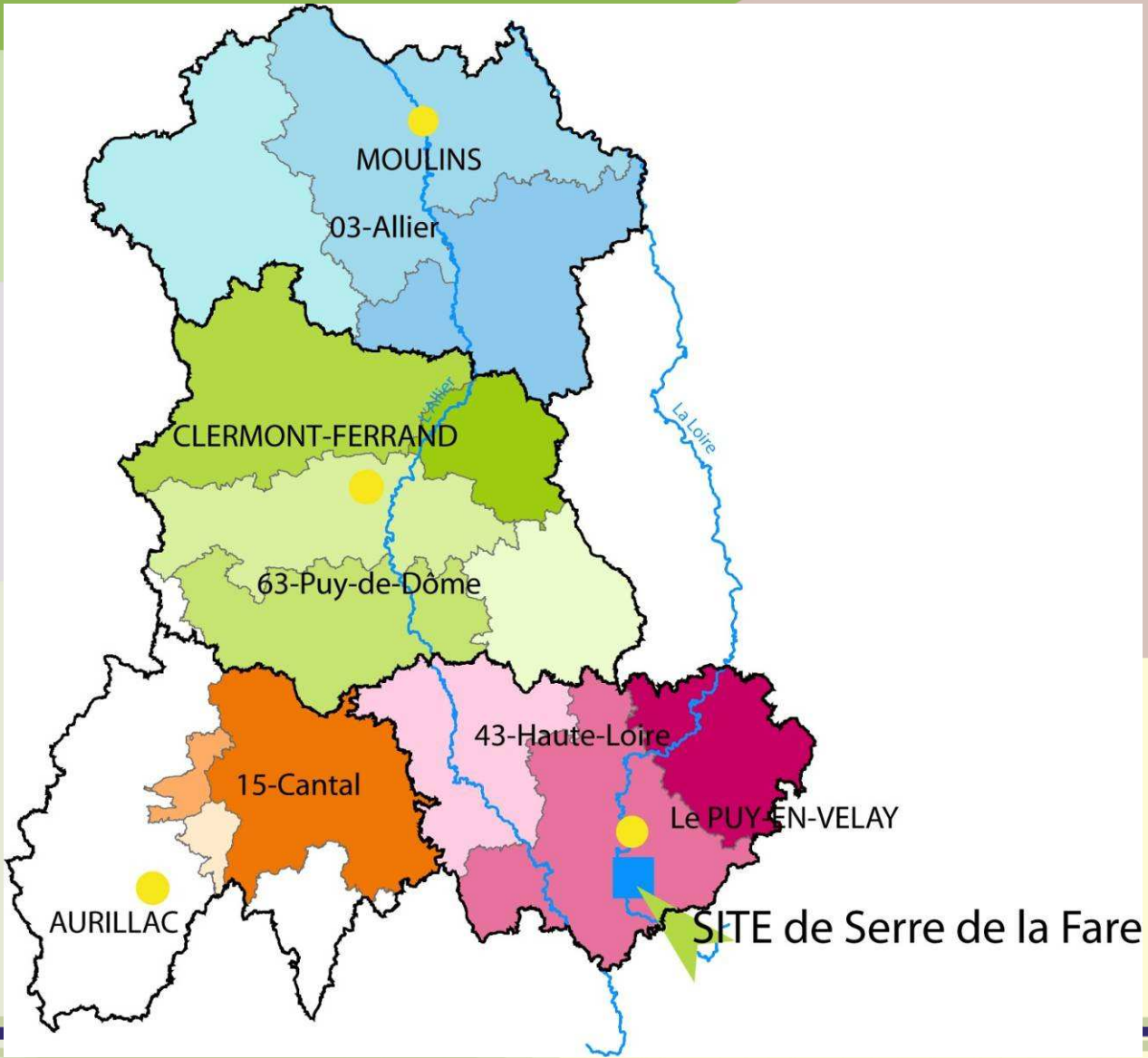

Historique des décisions de l'EP Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Comité Syndical du 2 juillet 2009

Délibération n° 09-34

Patrimoine foncier de l'Etablissement sur le site de Serre de la Fare et projet de « Réserve biosphère » UNESCO

Le Comité Syndical,

- vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement Public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le Document cadre stratégique du plan Loire grandeur nature III,
- vu le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, notamment les interventions prévues au titre des « grands sites du bassin de la Loire » (Axe 3),
- vu le projet de « Réserve Biosphère » UNESCO sur les hautes vallées de la Loire et de l'Allier,

décide

Article un

D'apporter un soutien de principe au projet initié par WWF-France de « Réserve biosphère » UNESCO sur les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, qui devra toutefois faire l'objet d'un large soutien des collectivités territoriales concernées. Egalement, de faciliter l'émergence d'un dispositif opérationnel permettant d'avancer dans cette voie.

Article deux

De prévoir de maintenir, dans cette optique, les terrains du site de Serre de la Fare dans le patrimoine foncier de l'Etablissement en vue de préserver la possibilité d'une gestion globale du site. Egalement, de permettre de confier la gestion des terrains à un opérateur local dans le cadre d'un dispositif juridique de longue durée.

Article trois

De confier aux commissions compétentes de l'Etablissement, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires potentiellement concernés, la formulation des propositions à caractère opérationnel (techniques, administratives, financières et juridiques) ouvrant la voie à une prise de décision.

Article quatre

De mandater le Président pour mettre en œuvre les modalités précédentes.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Jean GERMAIN

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE
22 JUIL. 2009
S. G. A. R.
№ 2465

Historique des décisions de l'EP Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Projet de création d'une réserve naturelle régionale sur le site de Serre de la Fare, dans le département de la Haute-Loire, en région Auvergne

Délibération n° 12-76-CS

Date de la convocation : 10 janvier 2012

Le Comité syndical,

Membres présents ou ayant donné pouvoir :

M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre)
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Joël BIGOT (Angers Loire métropole)
M. André CHAPAVEIRE (Conseil régional d'Auvergne)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole)
M. Gilles DEGUET (Conseil régional du Centre)
M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir et Cher)
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Loire)
Mme Delphine FLEURY (Conseil général de la Nièvre)
M. Jean GERMAIN (Ville de Tours)
M. Jean-Pierre HURTIGER (Conseil général du Loiret)
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher)
M. Gabriel MAQUIN (Ville de Vichy)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Gilbert REVERSAT (Conseil général de la Lozère)
Mme Nathalie SARLES (Le Grand Roanne)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)

M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement) à M. Joel BIGOT
M. Patrick BOURDY (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Michel POINSARD
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Ville de Châteauroux) à M. Jean-Pierre HURTIGER
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jean-Pierre DRIEUX
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Gilles DEGUET
Mme Blandine DELAPORTE (Conseil régional de Bourgogne) à M. André CHAPAVEIRE
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Thierry SOLER
M. Alain DUTOUR (Ville de Joué Les Tours) à M. Jean BERTIER
M. Jean-Jacques FAUCHER (SICALA de la Haute-Loire) à M. Bernard DOYEN
M. Marc GRICOURT (Ville de Blois) à M. Alain BEIGNET
M. Jean-Michel GUERINEAU (Conseil général du Cher) à M. Paul BERNARD
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Bernard SAUVADE
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. Jacques LE THILY (Ville de Saint Nazaire) à Mme Delphine FLEURY

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

M. Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. François COINTEPAS
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône et Loire) à M. Bernard PALPACUER
M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général de Maine et Loire) à M. Roger CHEVALIER
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean GERMAIN
M. Roland NARBOUX (Ville de Bourges) à M. Gabriel MAQUIN
Mme Marie-Hélène RIAMON (Conseil régional de Rhône-Alpes) à Mme Nathalie SARLES
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Christian BARLE

- vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement Public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le Document cadre stratégique du plan Loire,
- vu le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, notamment les interventions prévues au titre des « grands sites du bassin de la Loire » (Axe 3),
- vu la délibération n° 09-34 du Comité Syndical du 2 juillet 2009,
- vu la proposition de la Région Auvergne confirmée par courrier du 7 mars 2011,

décide

Article un

De donner un accord de principe à la création d'une réserve naturelle régionale sur le site de Serre de la Fare, sur un périmètre restant à convenir avec les acteurs plus particulièrement concernés.

Article deux

De mandater le Président pour mettre en œuvre les modalités précédentes.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Jean GERMAIN

Date de transmission à la préfecture : 03 AVR. 2012

REÇU A LA PREFECTURE DE LA REGION CENTRE LE 03 AVR. 2012 G.A.R.

Date d'affichage : 05 AVR. 2012

Certifié exécutoire : 05 AVR. 2012

N° 0455

Le directeur général des services
Jean-Claude EUDE

Rappel des actions sur le site

Gestion du foncier depuis l'été 2009

- « Purge » des droits liés à la propriété du foncier concerné par le projet de la création d'un barrage (rétrocessions de terrains ou indemnisations le cas échéant)

- Préservation du patrimoine foncier de l'Etablissement dans la perspective d'une valorisation du site, en particulier de ses éléments naturels

Réalisation en 2012 de deux études complémentaires :

- **Etude concernant les baux ruraux signés sur les propriétés de l'EP Loire – Site de Serre de la Fare (SAFER Auvergne)**
- **Etude concernant les pratiques agricoles des exploitants précités (CEN Auvergne)**

Rappel des actions sur le site

Soutien financier à des projets de développement durable

- Subvention en faveur de la commune de Chadron pour la réhabilitation du village de Colempce
- Subvention de travaux de développement de la commune de Solignac sur Loire

Rappel des actions sur le site

Lancement d'un processus de concertation ouvert, structuré et transparent

Deux rencontres partenariales se sont tenues le 8 octobre 2010 et le 22 juin 2011

- Echanges sur les volontés exprimées et les propositions formulées par différents acteurs du site
- Suivi de la réalisation des premières initiatives, dans le cadre notamment du plan Loire 2007-2013
- Soutien apporté en particulier au projet de création d'une réserve naturelle régionale

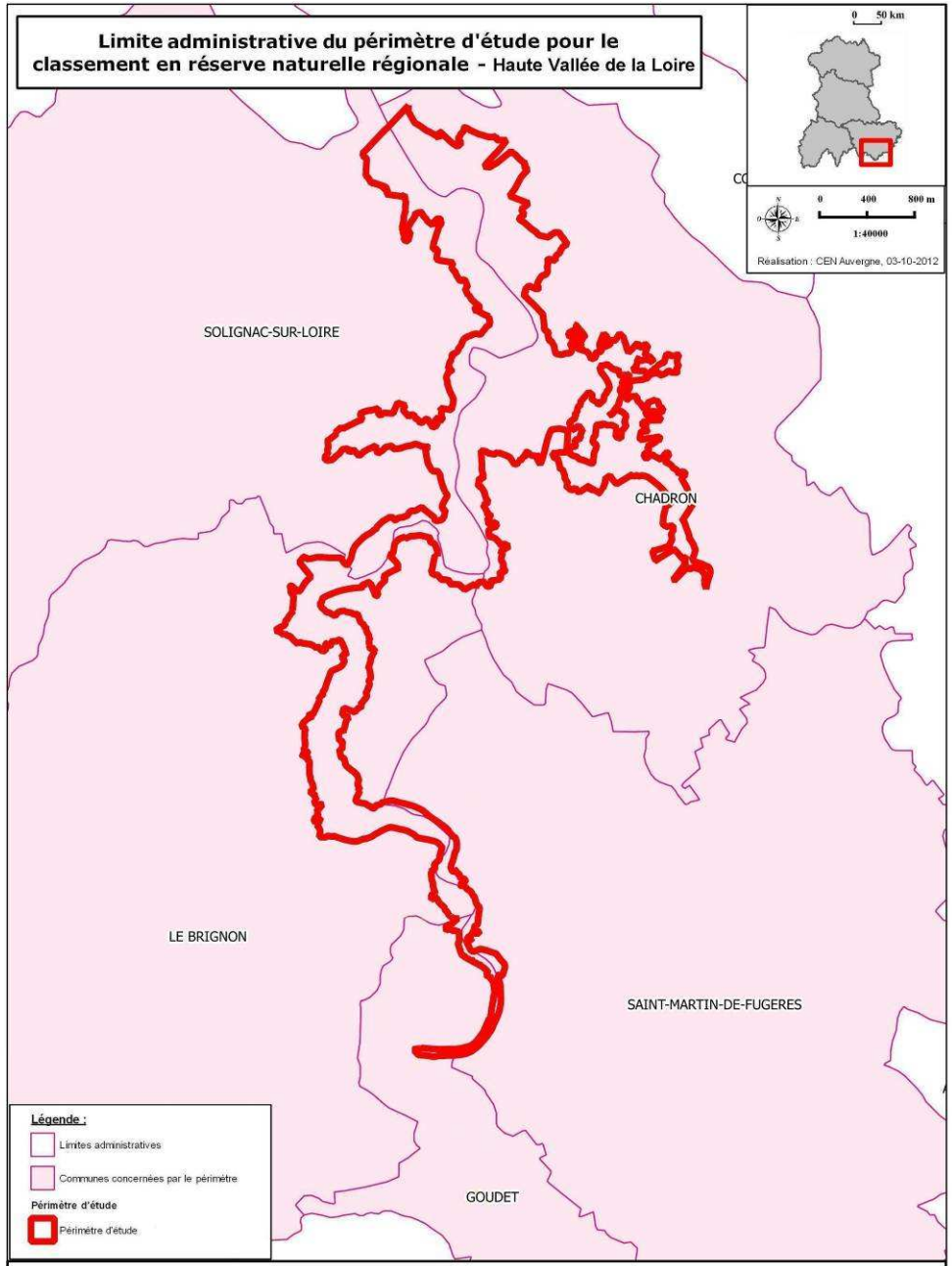

Demande de classement
en réserve naturelle régionale
Haute Vallée de la Loire

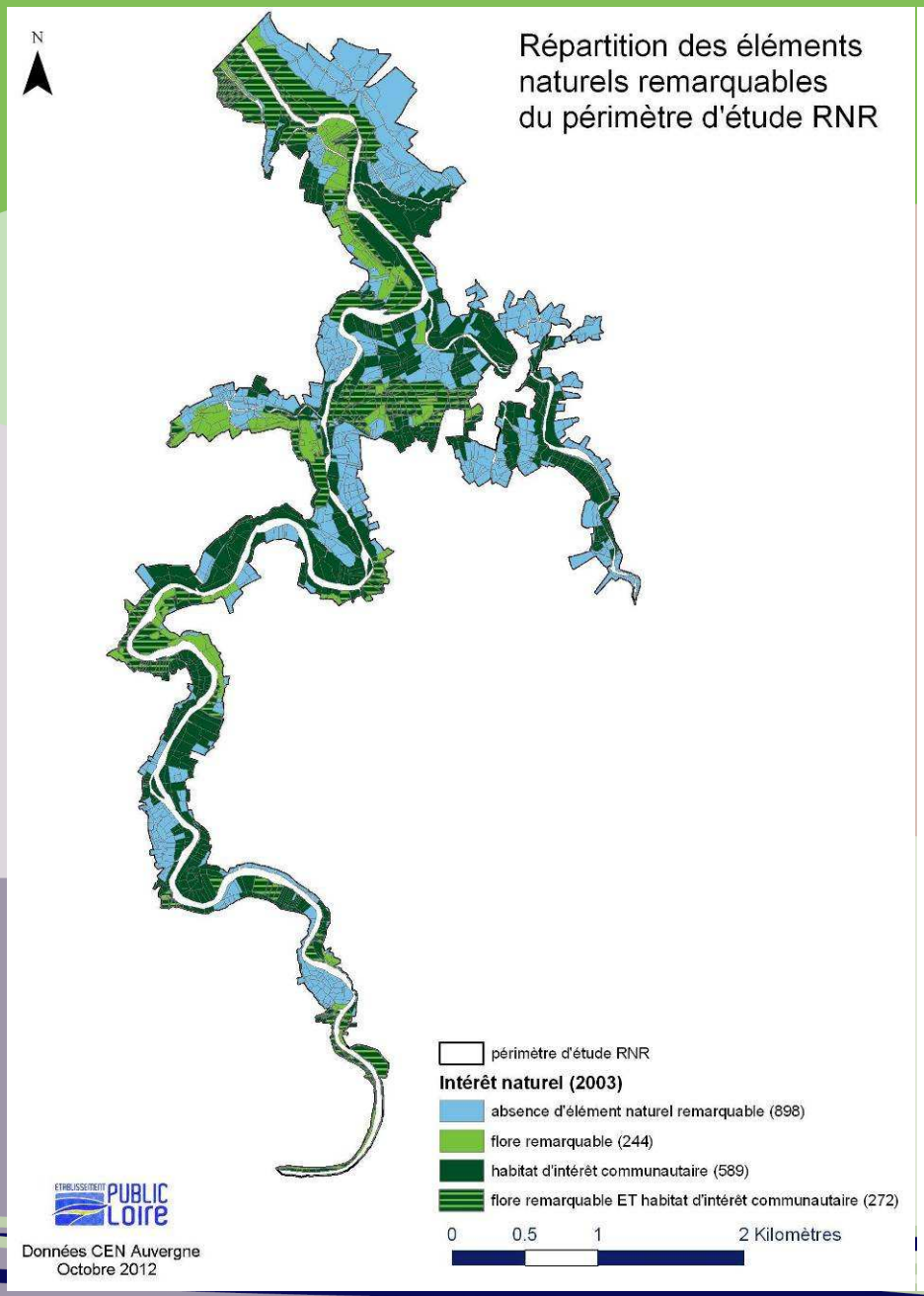
N
Répartition des éléments naturels remarquables du périmètre d'étude RNR
périmètre d'étude RNR
Intérêt naturel (2003)
absence d'élément naturel remarquable (898)
flore remarquable (244)
habitat d'intérêt communautaire (589)
flore remarquable ET habitat d'intérêt communautaire (272)
0 0.5 1 2 Kilomètres
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE
Données CEN Auvergne
Octobre 2012

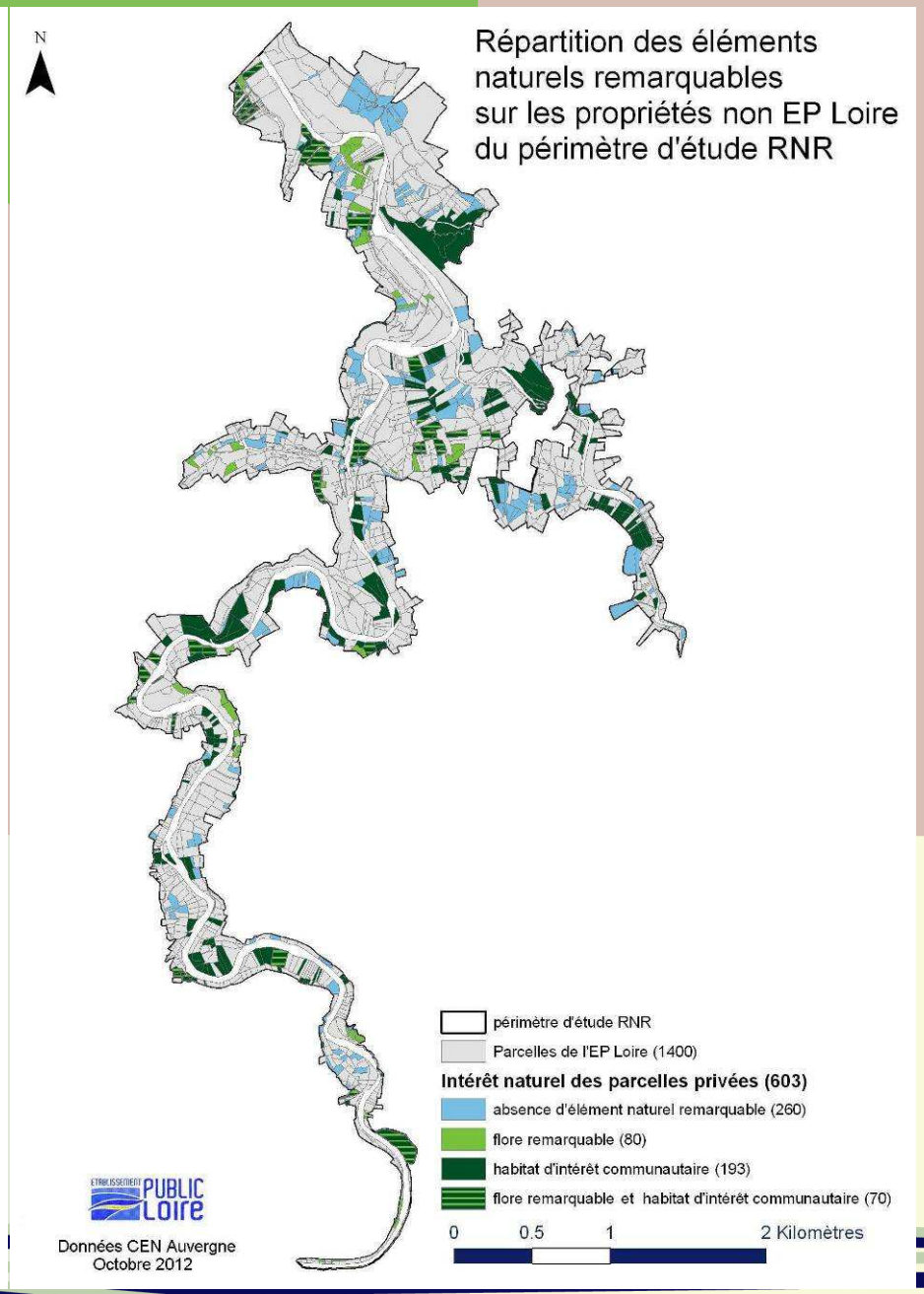
N
Répartition des éléments naturels remarquables sur les propriétés non EP Loire du périmètre d'étude RNR
périmètre d'étude RNR
Parcelles de l'EP Loire (1400)
Intérêt naturel des parcelles privées (603)
absence d'élément naturel remarquable (260)
flore remarquable (80)
habitat d'intérêt communautaire (193)
flore remarquable et habitat d'intérêt communautaire (70)
0 0.5 1 2 Kilomètres
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE
Données CEN Auvergne
Octobre 2012

LOCALISATION ET CONTEXTE

Zone située en amont du fleuve Loire sur les communes de Chadron, Le Brignon, Goudet, Saint Martin de Fugères, Solignac sur Loire (43)

Zone englobant les vallées encaissées de la Loire (16,5 km), de la Gazeille et de la Beaume

→ *La topographie et la géologie du site lui confère :*

- ✓ *Diversité de milieux naturels*
- ✓ *Diversité des paysages*
- ✓ *Richesse spécifique exceptionnelle*

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

LOCALISATION ET CONTEXTE

Un patrimoine préservé par des démarches contractuelles et règlementaires

- ✓ 3 Zones Spéciales de Conservation
- ✓ 1 Zone de Protection Spéciale
- ✓ 4 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II
- ✓ 1 Zone d'intervention Loire Nature III
- ✓ 3 Zones de Réserve de chasse

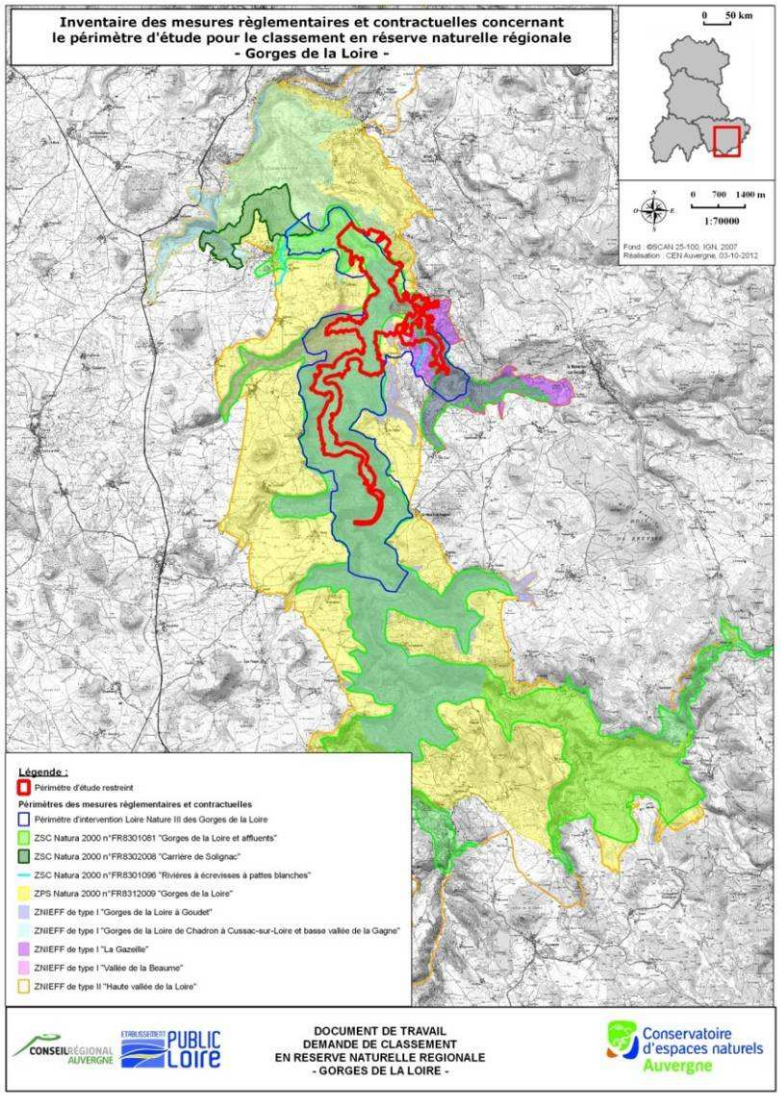

→ Deux projets renforçant la préservation de ce secteur emblématique :

- ✓ Projet de Réserve Naturelle Régionale
- ✓ Projet de Réserve UNESCO Man&Biosphère

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Un patrimoine préservé malgré des activités humaines :

- ✓ *Agriculture extensive sur les plateaux contrastant avec la déprise agricole des Gorges*
- ✓ *Sylviculture : majorité des forêts non gérées*
- ✓ *Décharges sauvages*
- ✓ *Infrastructures hydrauliques (enrochements, digue…)*
- ✓ *Activité de chasse et halieutique: pas de conflit d'usage*
- ✓ *Tourisme : pas de conflit d'usage à l'exception des activités de baignade. Très fort potentiel de valorisation à la croisée des 3 GR à Goudet*

→ ***Evolution de la qualité paysagère et du patrimoine naturel du site liée aux activités agricoles et sylvicoles*** *(cf. étude agricole SAFER)*

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

PATRIMOINE : Habitats d'intérêt patrimonial

16 habitats d'intérêt patrimonial dont 3 d'intérêt communautaire prioritaire :

- ✓Milieux ouverts agropastoraux (4 habitats d'intérêt communautaire dont 1 prioritaire)
- ✓Milieux forestiers (6 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires)
- ✓ Milieux rupestres (3 habitats d'intérêt communautaire)
- ✓Milieux humides et rivulaires (3 habitats d'intérêt communautaire)

→ Proportion importante de milieux ouverts agropastoraux patrimoniaux et de milieux forestiers de ravin

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

PATRIMOINE : Flore d'intérêt patrimonial

23 espèces floristiques d'intérêt patrimonial :

- ✓ 3 espèces ayant une protection nationale
- ✓ 8 espèces ayant une protection régionale
- ✓7 espèces sur liste rouge nationale
- ✓ 23 espèces sur liste rouge régionale

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

PATRIMOINE : Faune d'intérêt patrimonial

49 espèces faunistiques d'intérêt patrimonial:

- ✓ 7 espèces d'insectes : 1 odonates et 6 lépidoptères
- ✓ 4 espèces de poissons, crustacés et mollusques remarquables
- ✓ 2 espèces de reptiles et d'amphibiens
- ✓ 13 espèces d'oiseaux
- ✓ 23 espèces de mammifères dont 22 espèces de chiroptères

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

ENJEUX PATRIMONIAUX

Patrimoine naturel exceptionnel :

- ✓ ***16 habitats d'intérêt patrimonial en bon état de conservation***
- ✓ ***23 espèces floristiques***
- ✓ ***49 espèces faunistiques***
- ✓ ***Paysages exceptionnels***

→ ***Site d'intérêt patrimonial majeur de la région Auvergne et du bassin ligérien***
Site emblématique de la richesse naturelle du département de la Haute-Loire

→ ***Projet de Réserve Naturelle Régionale : cohérence de gestion, d'animation et de valorisation d'un territoire exceptionnel***

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Intérêt d'une Réserve Naturelle Régionale

- Outil de valorisation du patrimoine naturel
- Possibilité de coopération exemplaire à l'échelle d'un site emblématique
- Opportunité d'imaginer de nouvelles voies de développement du territoire
- Perspectives d'intégration au sein d'un projet de Réserve de Biosphère (MaB) des sources et hauts bassins de la Loire et de l'Allier

Procédure de création d'une RNR

Saisie de la Région sur demande de propriétaire(s) pour un classement en RNR

⇓

Analyse de la recevabilité du projet par la Région

Si avis favorable ⇓

Constitution et dépôt du dossier de classement par le(s) propriétaire(s)

⇓

Phase de consultation du projet

⇓

Approbation du projet de classement par délibération du Conseil régional et publicité

Modalités de la mise en œuvre d'une RNR

- Cœur de projet : noyau dur de 357 ha dont l'EP Loire est propriétaire sur le site
- Dossier de candidature à la création de la réserve naturelle régionale Haute Vallée de la Loire
- Proposition faite à tous les propriétaires de parcelles présentant également un intérêt de rejoindre l'initiative (propriétaires collectifs [parcelles communales et sectionales], ERDF, SOS Loire Vivante, propriétaires privés…)

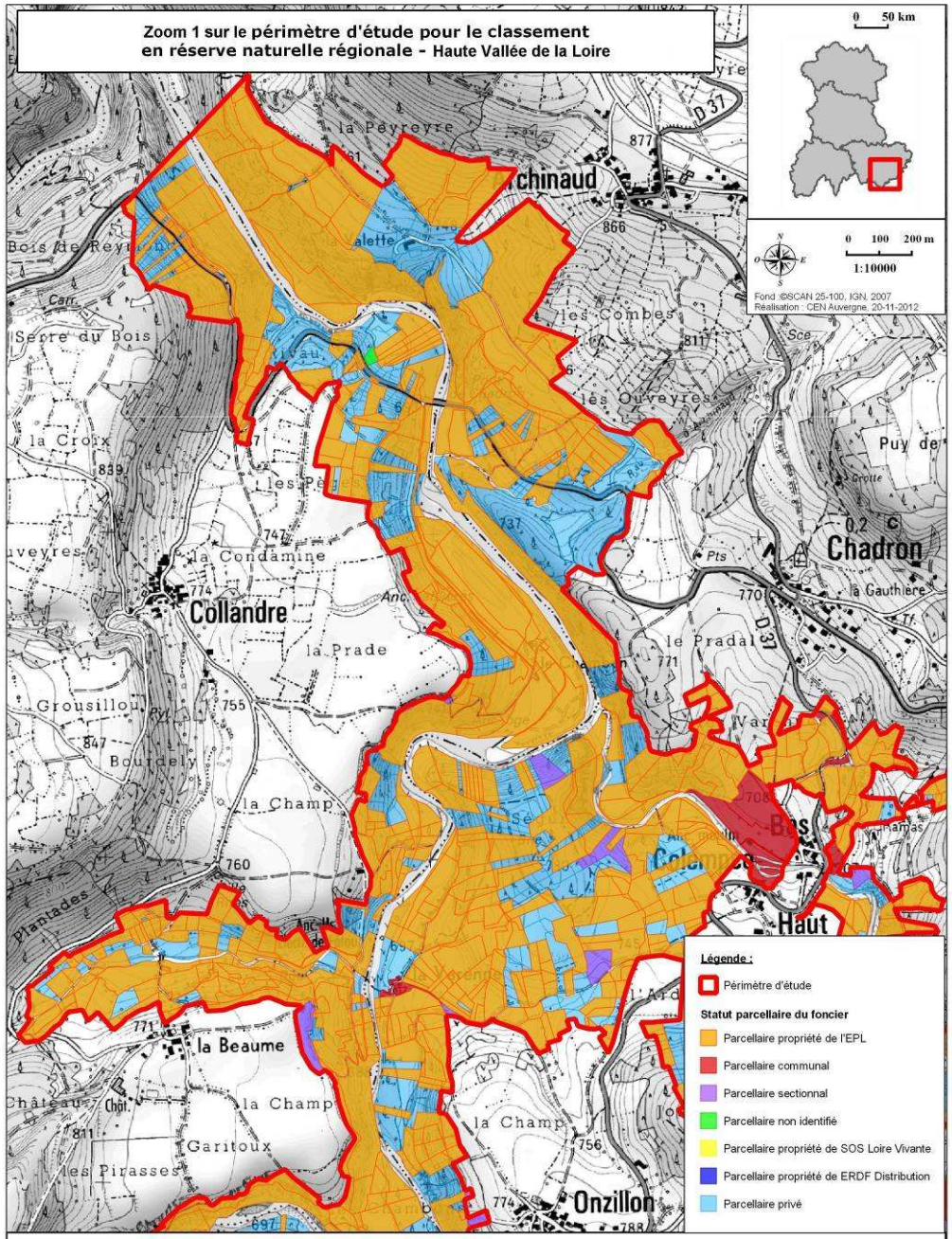

CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

L'ENTOUR PUBLIC LOIRE

Demande de classement en réserve naturelle régionale Haute Vallée de la Loire

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

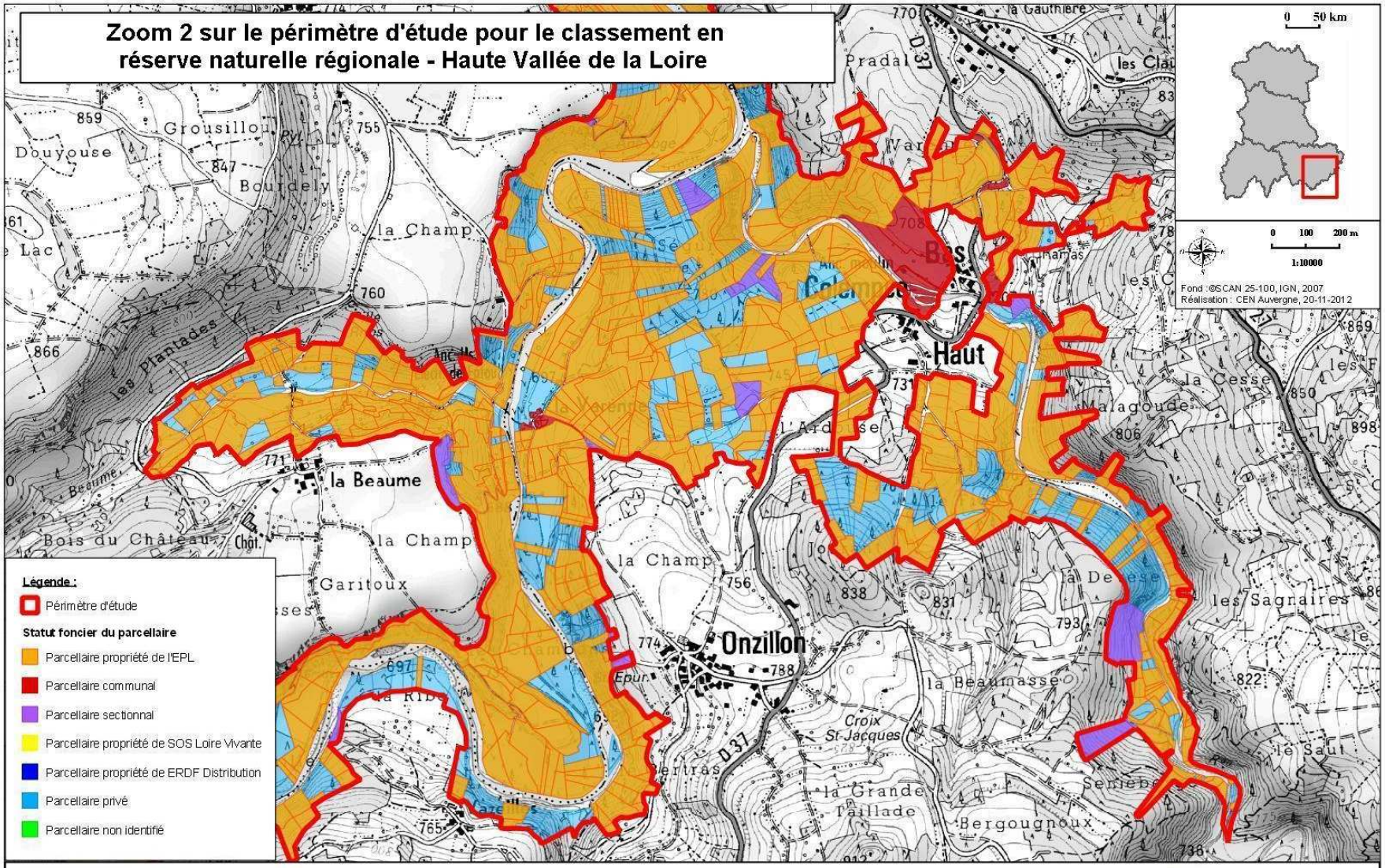

CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Demande de classement en réserve naturelle régionale Haute Vallée de la Loire

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

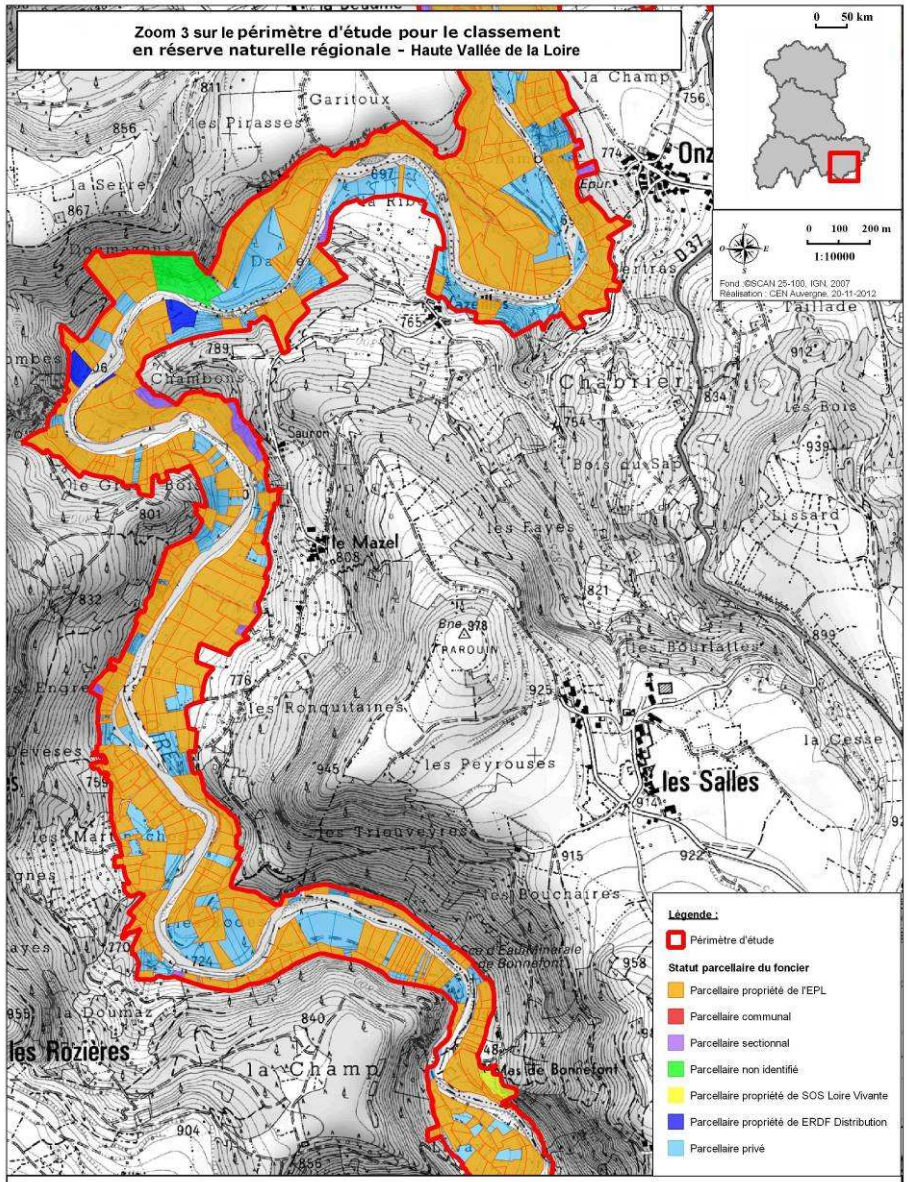
Zoom 3 sur le périmètre d'étude pour le classement
en réserve naturelle régionale - Haute Vallée de la Loire
0 50 km
0 100 200 m
1:10000
Fond : ©SCAN 25-100, IGN, 2007
Réalisation : CEN Auvergne, 20-11-2012
Onz
les Salles
les Rozières
le Mazel
Chabrier
la Champ
Mas de Bonnefont
Légende :
Périmètre d'étude
Statut parcellaire du foncier
Parcellaire propriété de l'EPL
Parcellaire communal
Parcellaire sectionnal
Parcellaire non identifié
Parcellaire propriété de SOS Loire Vivante
Parcellaire propriété de ERDF Distribution
Parcellaire privé
CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire
CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC Loire
Demande de classement
en réserve naturelle régionale
Haute Vallée de la Loire
Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

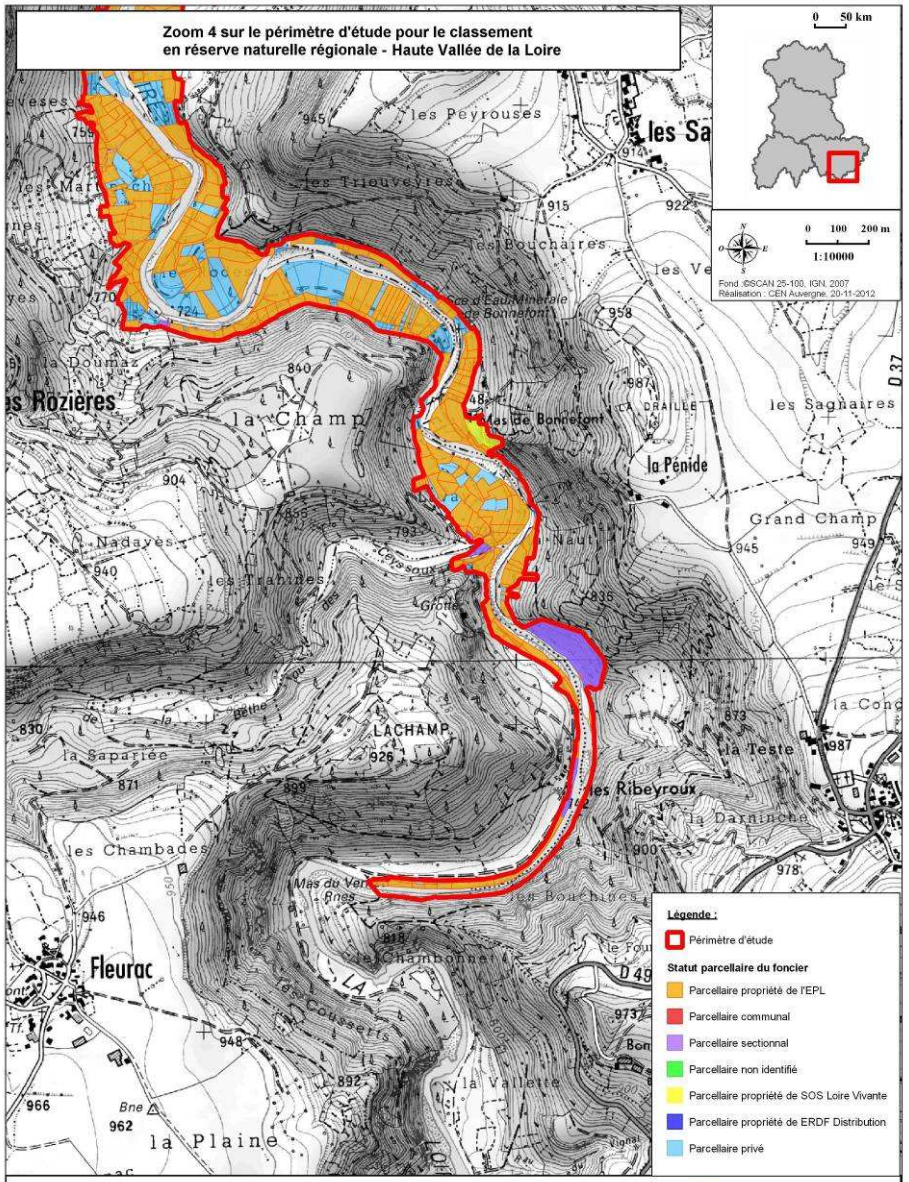
Zoom 4 sur le périmètre d'étude pour le classement
en réserve naturelle régionale - Haute Vallée de la Loire
0 50 km
0 100 200 m
1:10000
Fond : ©SCAN 25-100, IGN, 2007
Réalisation : CEN Auvergne, 20-11-2012
les Rozières
la Champ
Mas de Bonnefont
la Péride
Grand Champ
LACHAMP
la Teste
les Ribeyroux
Fleurac
la Plaine
Légende :
Périmètre d'étude
Statut parcellaire du foncier
Parcellaire propriété de l'EPL
Parcellaire communal
Parcellaire sectionnal
Parcellaire non identifié
Parcellaire propriété de SOS Loire Vivante
Parcellaire propriété de ERDF Distribution
Parcellaire privé
CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire
CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC Loire
Demande de classement
en réserve naturelle régionale
Haute Vallée de la Loire
Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Répartition des éléments naturels remarquables du périmètre d'étude RNR Haute Vallée de la Loire (43)

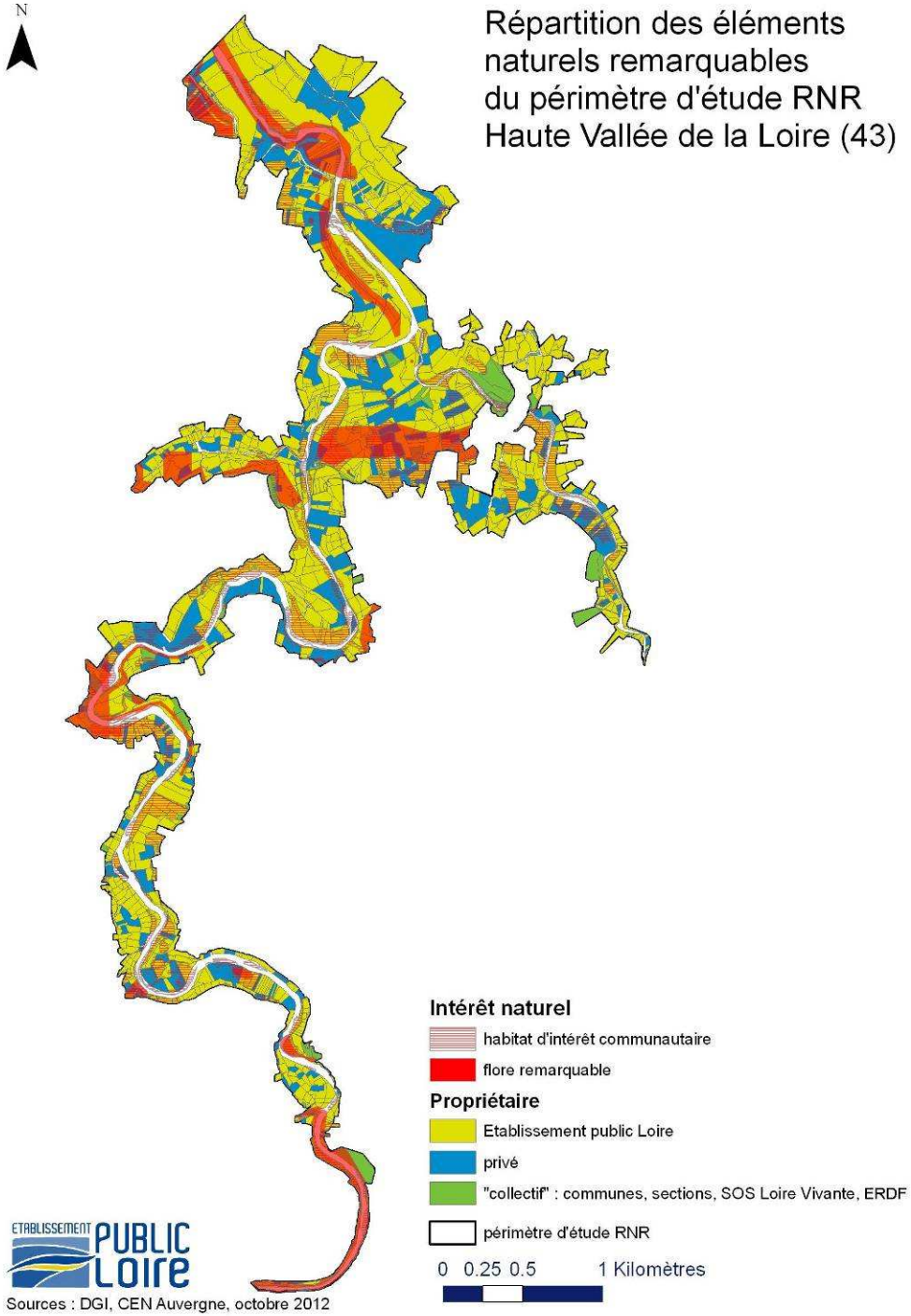

Sources : DGI, CEN Auvergne, octobre 2012

Echange de vues

- Attentes des partenaires

- Questions diverses